



LE DEVOIR

Vol. CV N° 152

LE DEVOIR, LE JEUDI 10 JUILLET 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$



Le Canada participe à la formation des policiers haïtiens depuis plusieurs années.

HAÏTI

Ottawa laisse en plan une promesse phare

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ce devait être une composante majeure du plan d'aide du Canada en faveur de la reconstruction d'Haïti. Mais la mise sur pied d'une véritable Académie nationale de police ne verra pas le jour de sitôt: Ottawa vient de confirmer qu'il n'a plus ni plan ni échéancier pour ce projet qui devait être terminé fin 2014, et qui a coûté au moins 700 000 \$ à ce jour.

Selon différentes informations colligées par *Le Devoir*, le projet d'Académie nationale de police de Gauthier est au point mort. « Il ne se passe absolument rien depuis trois ans, il n'y a pas de réunions, rien du tout », indique en entretien Ralph Lapointe, maire de Gauthier [située à l'est de Port-au-Prince, sur la route qui mène à la République dominicaine]. « Et j'ignore les raisons pour lesquelles le projet est arrêté. »

Il n'est pas le seul. En avril, le Nouveau Parti démocratique (NPD) a tenté de savoir ce que le projet d'académie devenait, quatre ans après l'engagement formel du gouvernement Harper pour la construction de ce centre de formation censé « améliorer la sécurité publique et la formation des policiers d'Haïti ».

L'ex-ministre de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Bev Oda, s'était déplacée à Port-au-Prince en avril 2010 pour annoncer cet investissement de 18,1 millions. Haïti était alors en plein chaos post-tremblement de terre. « Le Canada met tout en œuvre pour répondre aux besoins criants des Haïtiens, en plus de partici-

VOIR PAGE A 8 : HAÏTI

D'hôpitaux à « fantômes urbains »

Des experts pressent Québec de prendre en main l'Hôtel-Dieu et le Royal Victoria

AMÉLIE DAOUST-BOISVERT

Craignant que les hôpitaux Royal Victoria et Hôtel-Dieu deviennent de gigantesques « fantômes urbains » aux fenêtres placardées, l'urbaniste Marie Lessard presse Québec d'agir.

Le gouvernement doit prendre en main la destinée des deux ensembles dans les plus

brefs délais, recommande le groupe d'experts qu'elle préside, qui rejette aussi la conversion en condos. Québec est aussi fortement encouragé à nommer un délégué chargé du projet de revalorisation des deux propriétés situées à l'intérieur du Site patrimonial du Mont-Royal.

« Les hôpitaux sont des bâtiments très complexes à rénover, il y a un risque. Ailleurs dans le monde,

on voit ce genre de grands ensembles placardés après 15 ans d'abandon, malgré tout les efforts des groupes de pression », dit M^{me} Lessard en entrevue.

Le groupe d'experts avait été mandaté par le précédent gouvernement pour se pencher sur l'avenir des bâtiments devenus excédentaires avec la

VOIR PAGE A 8 : FANTÔMES

ISRAËL ET GAZA DANS LA SPIRALE DE LA VIOLENCE



THOMAS COËX AGENCE FRANCE-PRESSE

L'armée israélienne et le Hamas ont accentué mercredi les raids aériens et les tirs de roquettes pendant qu'à Gaza, les Palestiniens enterraient leurs morts des derniers jours. À l'international, la diplomatie s'active pour parvenir à mettre fin au nouveau cycle de violence qui sévit au Proche-Orient. Page B 5

AUJOURD'HUI



Sports › Le Brésil humilié et en colère voit son grand rival argentin atteindre la finale de la Coupe du monde. Page B 6

Culture › Vincent Vallières acoustique et au sec au Festival d'été de Québec. Page B 8

Actualités › Douze contraventions par nuit. Les quotas imposés à des policiers montérégiens suscitent l'indignation. Page A 5



Avis légaux..... B 4
Décès..... A 4
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 2
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 4

Un road trip à tous les vents

Voyage artistique guidé par les vents qui balaient les États-Unis

CATHERINE LALONDE

Qui n'a jamais voulu partir un jour à l'aventure, sans but ni volonté, en suivant simplement le vent? Qui n'a jamais rêvé lever un doigt au ciel pour sentir la direction du souffle, et avancer, avec comme seuls éclaircisseurs les akènes à aigrettes des pissenlits, les samares, les ondes agitant les drapeaux? L'auteur et artiste protéiforme Daniel Canty l'a fait, lui. Mais à bord d'une Blue Rider 1986, avec ses comparses en arts, en littérature et en paysagisme, lors du projet *Ventury: une odyssée transfrontière à la poursuite des vents d'Amérique*, mené en 2010. Il vient de publier les réflexions nées de cette errance dans *Les États-Unis du vent*. Réveries de promeneurs filant l'air.

De l'art éolien? Presque. C'est certainement la documentation sensible et intuitive d'un parcours déterminé par les courants aériens. Après avoir suivi la migration des papillons monarques dans un camion postal requinqué, intéressé par les forces de la nature, l'artiste Patrick Beaulieu invite pour *Ventury* le paysagiste Alexis Pernet à monter dans une Blue Rider greffée d'une girouette. Ils partent de Chicago,



PATRICK BEAULIEU VENTURY ODYSSEY

La Blue Rider 1986 et sa girouette lancées sur les routes américaines.

littéralement au gré du vent. Ils s'arrêtent pour filmer « des instants d'un souffle », font des croquis, des dessins d'observation à l'ancienne. À chaque ville, ils chinent dans les magasins d'antiques des « cartes postales du vent », les collectionnent, monomaniaques. Et repartent, *on the road again*.

Journal de bord

Daniel Canty se joint à leur nomadisme pour quelques dizaines de jours: il écrira, avant d'être

remplacé à la plume par Dauphin Vincent. Ses chapitres sont ceux d'un journal de bord: « *Dimanche 28 novembre, Nord-Ouest, Cincinnati à Indianapolis*. » Pour ses vignettes et réflexions, presque impressionnistes, de quelques pages, Canty recueille les anecdotes du voyage: curiosité des douaniers, recherche du meilleur gueuleton possible sur la *cheeseburger trail*, sentiments laissés par des

VOIR PAGE A 8 : VENTS

Plusieurs magazines québécois fragilisés

La faillite d'un important distributeur ébranle le milieu

JÉRÔME DELGADO
CATHERINE LALONDE

Après le magazine *Nouveau Projet*, qui a lancé lundi un SOS pour combler le manque à gagner de 60 000 \$ que lui impose la faillite de son distributeur, Messageries de presse Benjamin, d'autres magazines québécois se voient entraînés dans des situations financières allant de « difficiles » à « catastrophiques ». *Protégez-vous*, *Nuit blanche*, ainsi que les publications de Vélo Québec (*Vélo mag*, *Géo Plein Air*, *Québec Science*, *Vélo urbain*) lancent à leur tour un cri d'alarme.

Le total des sommes dues aux 250 créanciers de Messageries de presse Benjamin — qui s'est mise sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité en juin — s'élève à 15,8 millions de dollars. *Protégez-vous* risque notamment de perdre quelque 400 000 \$, aux côtés d'autres éditeurs de magazines et de livres, dont Vélo Québec, Ricardo, Infopresse et de nombreux autres.

Évaluer les dégâts

L'ampleur des dommages collatéraux de cette faillite est plus difficile à prédire quand on apprend de la bouche des éditeurs que certaines créances ont été surévaluées, et d'autres vues à la baisse.

Un exemple? Le magazine littéraire *Nuit*

VOIR PAGE A 8 : MAGAZINES

ACTUALITÉS

L'est de Montréal
hébergera le futur
centre de compostage

PHILIPPE ORFALI

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles hébergera le quatrième centre de traitement des matières organiques de Montréal, a annoncé mercredi Denis Coderre, dix mois après avoir fait de l'annulation du projet de centre de compostage dans le secteur Saint-Michel une promesse électorale.

Le terrain sélectionné, situé à l'angle des boulevards Métropolitain et Saint-Jean-Baptiste, appartient déjà à la Ville. Il se trouve dans un secteur industriel, à quelque 1,5 kilomètre de toute zone résidentielle, ce qui représente trois fois la norme requise, a souligné le maire au cours d'un point de presse.

« Nous comprenons que l'environnement puisse être un irritant pour certains, mais gouverner, c'est choisir, a indiqué le maire. C'est très pratique-pratique, dans un secteur industriel [ce] qui permet le respect des résidents », a-t-il ajouté, vantant les nombreux emplois spécialisés qu'attirera le nouveau centre de compostage dans l'est de Montréal.

Le nouveau centre de traitement des matières organiques s'ajoute à trois autres, déjà prévus dans les arrondissements de Saint-Laurent et de Montréal-Est. Tout comme eux, sa mise en service est prévue pour 2019. Pas moins de 29 000 tonnes de résidus verts et « précompost » seront acheminées à Rivière-des-Prairies chaque année. Le précompost est ce qui reste des matières compostables après l'extraction du méthane.

Mais le problème demeure entier dans Saint-Michel puisque le

Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) continuera d'accueillir le site de compostage de résidus verts à ciel ouvert. L'administration Coderre n'a finalement déplacé qu'une partie du problème, estime Projet Montréal. Qui plus est, Montréal-Est accueillera à elle seule deux infrastructures majeures, soit le centre de traitement des matières organiques et un centre de traitement des ordures ménagères.

« Dans le passé, on s'est opposé à la création d'un nouveau centre de compostage dans l'est de Montréal au nom de l'équité territoriale [à cause du] fait qu'ils installaient deux installations dans l'est. Maintenant, ils en ajoutent un troisième. C'est beaucoup », souligne Réal Bergeron, du Collectif en environnement Mercier-Est.

S'il dit reconnaître la qualité du site choisi, notamment en raison de son éloignement des zones habitées, il juge lui aussi que l'est a déjà « suffisamment donné » en matière de gestion des déchets. Des terrains situés dans d'autres quartiers auraient tout aussi bien pu accueillir le nouveau centre de compostage.

Un cinquième centre doit entreprendre ses activités en 2024 à LaSalle. Une fois ce projet complété, ce sont près de 219 000 tonnes d'ordures ménagères qui seront détournées des dépotoirs québécois, ce qui représente un peu plus du tiers de l'enfouissement causé chaque année par la métropole. En outre, les installations de Montréal pourront produire 8 millions de mètres cubes de biométhane, soit plus du quart de la consommation de la Ville de Montréal en gaz naturel.

Le Devoir

COMMISSION CHARBONNEAU

Tony Accurso cité à comparaître en septembre

PHILIPPE ORFALI

La juge France Charbonneau revient à la charge et convoque devant elle l'entrepreneur Tony Accurso du 2 au 5 septembre prochain, révélaient des documents déposés devant la Cour suprême par les avocats du magnat de la construction.

Tony Accurso semble avoir épuisé tous les recours à sa portée ou presque afin d'éviter d'avoir à comparaître devant la Commission d'enquête sur l'industrie de la construction (CEIC), qu'il tente de semer depuis plus d'un an, jugeant qu'un passage devant la juge Charbonneau pourrait nuire à ses chances de subir un juste procès au criminel pour corruption et fraude.

Il joue son ultime carte cette semaine en demandant au plus haut tribunal au pays de suspendre « d'urgence » son assignation à comparaître devant la commission, le temps que la Cour se penche sur son dossier. Tony Accurso prétend que la CEIC a été créée « afin de recueillir des éléments de preuve qui serviraient à l'accuser ». Selon lui, l'assignation devant la Commission mènera à « une violation de son droit à la protection contre l'auto-incrimination ».

Il s'était déjà adressé à la Cour suprême il y a quelques mois pour tenter de casser une décision de la Cour supérieure dans le même dossier, en vain.

Il a été ordonné à Tony Accurso de comparaître devant les commissaires les 2, 3, 4 et 8 septembre prochain, « sous peine d'outrage au tribunal », permettent d'apprendre les documents déposés par l'avocat du riche homme d'affaires, M^e Louis Belleau.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tony Accurso devra comparaître les 2, 3, 4 et 5 septembre, « sous peine d'outrage au tribunal ».

« Considérant que le délai moyen entre le dépôt d'une demande d'autorisation et la décision sur une telle demande était de trois mois en 2013, si cette honorable Cour ne se prononce pas d'urgence sur la présente demande d'autorisation d'appel, le demandeur pourrait vraisemblablement être contraint de comparaître devant la Commission avant même que cette Cour puisse statuer » sur la question,

écrit l'équipe d'avocats de M. Accurso.

« Le préjudice que subirait le demandeur en pareilles circonstances serait sérieux et irréparable. »

Fidèle à son habitude, la CEIC n'a pas commenté ces informations. Elle avait déjà annoncé son intention de reprendre ses travaux à la fin août ou au début du mois de septembre, de deux à trois semaines d'audiences étant encore nécessaires.

Outre M. Accurso, la Commission pourrait citer à comparaître Marc Bibeau, un proche collaborateur de Jean Charest et grand argentier du PLQ. C'est au plus tard le 19 avril 2015 que les commissaires doivent rendre leur rapport final.

M^e Belleau n'a pas donné suite aux demandes d'entrevues du *Devoir*, mercredi.

Le Devoir

DU 10 AU 27 JUILLET 2014

MÉGA VENTE

+ + + + + + + + + +
JUSQU'À

50%

RABAIS

+ + + + + + + + + +
SEULEMENT EN BOUTIQUE4349, rue St-Denis
(514) 845-1712Place Rosemère
(450) 420-9961Promenades St-Bruno
(450) 876-09642280, Aut. 13
Méga Centre Notre-Dame
(450) 689-5203chloro
phylle
chlorophylle.com

Uniquement dans les boutiques Chlorophylle participantes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre ou promotion. À l'achat de vêtements sélectionnés à prix régulier, avant taxes, excluant les mises de côté, les chèques-cadeaux, offres de tierce parties, taxes et achats effectués antérieurement. Non monnayable.

Trouvez-nous sur

ACTUALITÉS

PROSTITUTION

Néodémocrates et libéraux pressés d'afficher leurs idées

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Parce que la partisanerie n'a pas sa place dans le débat sur la prostitution, plusieurs groupes de femmes abolitionnistes demandent au Nouveau Parti démocratique et au Parti libéral du Canada de faire preuve de « courage ». Au lieu de seulement critiquer le projet de loi du gouvernement conservateur, les deux formations devraient énoncer clairement comment elles répondraient au jugement de la Cour suprême.

« Pour nous, c'est une question non partisane et nous nous attendons à ce que ce comité parlementaire mène une étude non partisane de ce qu'est la prostitution et dise clairement aux citoyens canadiens que d'acheter des services sexuels est contraire à l'égalité des femmes », a lancé en conférence de presse Diane Matte, organisatrice communautaire et porte-parole du groupe Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle. La CLÉS est un regroupement d'une quarantaine d'entités abolitionnistes.

«[...] Les partis d'opposition semblent se cacher derrière le processus de consultation»

La CLÉS appuie l'objectif d'éradication du gouvernement, bien qu'elle demande comme beaucoup d'autres que C-36 soit modifié de manière à ne jamais permettre la criminalisation des prostituées, même lorsqu'elles sollicitent là où on peut s'attendre à trouver des personnes mineures. « On peut être critique des conservateurs sur plein d'autres dossiers [...], mais il demeure que c'est très courageux en 2014 de dire "non" à l'industrie du sexe et on aimerait que le NPD et les libéraux fassent de même », dit M^{me} Matte en entrevue avec *Le Devoir*. Elle assiste aux audiences du comité parlementaire qui étudie C-36 cette semaine à Ottawa.

« Ce que je constate depuis lundi, c'est que dans le fond, les partis d'opposition semblent se cacher derrière le processus de consultation, qu'on peut juger déficient ou trop court, et ils se cachent derrière le jugement de la Cour suprême, mais je n'ai aucune notion de ce que le NPD et les libéraux ont à offrir en réponse aux fondements du jugement de la Cour suprême. »

Propositions absentes

Depuis que la Cour suprême a tranché en décembre dernier que certaines disposi-

tions encadrant la prostitution au Canada sont inconstitutionnelles, ni le NPD ni le Parti libéral n'ont exposé comment ils réécriraient la loi. Les deux partis s'opposent au projet de loi C-36. Le chef libéral, Justin Trudeau, et son critique en matière de justice, Sean Casey, répètent que ce n'est « pas le rôle » d'un parti d'opposition d'écrire des lois.

M^{me} Matte n'est pas d'accord. « Éventuellement, on va peut-être changer de gouvernement. Nous, on aimerait bien savoir à quoi on fait face. [...] C'est pour cela que je parle de courage. On a besoin de partis politiques qui vont définir c'est quoi notre vision sociale des relations entre les hommes et les femmes et comment la prostitution joue un rôle — positif ou négatif selon leur analyse — dans ces relations. Et on ne l'entend absolument pas. »

La critique néodémocrate en matière de justice, Françoise Boivin, rejette les reproches. « Ce n'est pas parce qu'on ne dit pas ce qu'ils veulent entendre qu'on n'est pas clair. » M^{me} Boivin se garde volontairement de faire des déclarations de principes sur la prostitution, qu'elle assimile à des « débats de morale ». Ce qui importe, dit-elle, est de s'assurer que les personnes qui se prostituent y consentent de manière vraiment éclairée, jamais sous la menace ou le coup d'une dépendance. M^{me} Boivin a tendance à penser qu'il vaudrait mieux laisser mourir les dispositions du Code criminel invalidées par la Cour (interdiction de sollicitation, de tenue de bordel, et de vivre des profits de la prostitution) et d'entreprendre une réflexion plus large sur la lutte contre la pauvreté et l'inégalité.

mais sous la menace ou le coup d'une dépendance. M^{me} Boivin a tendance à penser qu'il vaudrait mieux laisser mourir les dispositions du Code criminel invalidées par la Cour (interdiction de sollicitation, de tenue de bordel, et de vivre des profits de la prostitution) et d'entreprendre une réflexion plus large sur la lutte contre la pauvreté et l'inégalité.

Objectif naïf?

La députée néodémocrate, comme d'autres critiques des abolitionnistes, fait valoir que la prostitution existera toujours et que de croire à son éradication relève de la « pensée magique ». M^{me} Matte rétorque à cela que si le mouvement féministe avait baissé les bras parce que les pratiques inégalitaires affectant les femmes existaient depuis la nuit des temps, « j'aurais fait autre chose ». D'autres groupes abolitionnistes accompagnent mercredi M^{me} Matte, tels que EVE et la Asian Women Coalition Ending Prostitution. Toutes approuvent le gouvernement dans son désir d'envoyer le message que la prostitution n'est pas souhaitable en soi.

Le Devoir

Délai accordé aux résidences privées d'âinés

Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a accordé un délai aux résidences privées de personnes âgées pour mettre en place certaines mesures du Règlement d'obtention d'un certificat de conformité et les normes d'exploitation. Les propriétaires de résidences privées auront d'abord jusqu'au 1^{er} avril 2015 pour vérifier les antécédents judiciaires de leur personnel et de leurs bénévoles déjà en fonction. D'ici le 31 octobre 2015, ils devront aussi s'assurer d'avoir un préposé présent jour et nuit dans la résidence. Chaque résident devra également avoir accès à un système d'appel à l'aide pour lui permettre d'obtenir rapidement et en tout temps les secours nécessaires.

Le Devoir

La CSN offensée par la ministre de la Famille

La CSN dénonce les propos de la ministre Francine Charbonneau qui a affirmé, lors d'une entrevue à la télé publique lundi dernier, que les responsables des garderies familiales n'ont pas de véritable mission. En pleine période de négociation de convention collective, le syndicat, qui représente 2000 éducatrices, craint que la mission de ces garderies soit mal comprise. « Nous sommes plus que de simples gardiennes. Nous avons la mission fondamentale d'offrir [...] un programme éducatif rigoureux », a indiqué Lucie Longchamp, représentante de la FSSS-CSN, qui a appelé la ministre à « changer sa vision des choses. »

Le Devoir

PRIME VERSÉE À YVES BOLDUC

Échanges féroces entre Gaétan Barrette et Claude Castonguay

ALEXANDRE ROBILLARD à Québec

Le ministre de la Santé Gaétan Barrette a accusé un de ses illustres prédécesseurs, Claude Castonguay, de dire des « foutaises », mercredi, en associant le comportement du ministre Yves Bolduc aux malversations exposées devant la commission Charbonneau.

M. Barrette s'est porté une nouvelle fois à la défense de M. Bolduc, qui a reconnu mardi qu'il devra rembourser une partie d'une prime de 215 000 \$ reçue à titre de médecin de famille parce qu'il n'a pas respecté la durée de prise en charge minimale pour certains patients.

Avant de se rendre à une réunion du Conseil des ministres, M. Barrette, un ancien radiologiste, a tiré à boulets rouges sur M. Castonguay, qui a réclamé la démission de M. Bolduc, ainsi que sur le chef de la Coalition avenir Québec (CAQ), François Legault, et un de ses députés, Éric Caire.

« Tous ceux, jusqu'à Claude Castonguay, qui disent que c'est impossible de faire les deux — qualifiez-le, Yves Bolduc, de "workaholic", je vais vous dire, c'est vrai —, mais ne lui reprochez pas d'avoir travaillé au-dessus de la norme, a-t-il dit aux journalistes. Parce que si vous lui reprochez ça, vous me le reprochez à moi aussi parce que dans ma vie je l'ai déjà faite, cette charge de travail. »

Après avoir accusé les deux caquistes de dire des « foutaises », M. Barrette a repris le même terme pour s'en prendre à M. Castonguay, un ancien ministre libéral de la Santé, à l'origine du régime public d'assu-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Gaétan Barrette



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Claude Castonguay

rance maladie, qui a exigé la démission de M. Bolduc. « C'est de la foutaise totale », a-t-il dit.

M. Barrette a accusé son prédécesseur d'avoir fait preuve de malhonnêteté intellectuelle en établissant un parallèle entre les malversations exposées par la commission Charbonneau sur la construction et le comportement de M. Bolduc.

« C'est un scandale, a-t-il dit. Un individu de la stature de Claude Castonguay qui fait ce parallèle-là, c'est de la malhonnêteté intellectuelle pure. S'il n'est pas capable de prendre sa retraite, Claude Castonguay, quelqu'un devrait peut-être lui dire de la prendre. »

«Grossier personnage»

Lors d'un entretien téléphonique, par la suite, M. Castonguay a refusé d'engager le débat avec M. Barrette.

« Je ne veux pas engager de discussion avec le docteur Barrette. Tout ce que j'ai à dire, c'est que c'est un grossier personnage avec lequel il n'est pas possible d'engager un dialogue civil », a-t-il dit.

Dans une entrevue à la radio de CBC, à laquelle M. Bar-

rette a fait référence mercredi, M. Castonguay affirme que les électeurs espéraient que l'élection des libéraux mettrait un terme aux malversations exposées devant la commission d'enquête présidée par le juge France Charbonneau.

« La commission Charbonneau a permis de constater que des personnes ont comploté pour tenter de tirer le maximum du système public, a-t-il dit en anglais. Les gens ont voté pour les libéraux en pensant que ce serait terminé, ces choses, ces complots et petites combines. Et il semble que ce soit possible, non seulement pour des membres honoraires de l'Assem-

blée nationale, mais pour un ministre de l'un des plus importants portefeuilles. »

M. Barrette a soutenu que les propos de M. Castonguay constituent un dérapage.

« Dites-moi ce qui justifie que Claude Castonguay, dans une entrevue, fasse un parallèle entre la commission Charbonneau et Yves Bolduc, a-t-il dit. C'est inacceptable d'un individu qui a déjà été lui-même ministre de la Santé. »

M. Barrette a également répondu aux critiques de François Legault et Éric Caire, pour qui M. Bolduc a négligé ses fonctions de député parce qu'il préférerait augmenter sa rémunération par sa pratique médicale.

« Quand François Legault et Éric Caire disent que c'est impossible, c'est de la foutaise et que les deux prennent leur retraite, ils sont donc incapables d'occuper des postes ministériels », a-t-il dit.

M. Barrette a estimé qu'il est tout à fait possible d'assurer un suivi à temps partiel de 1500 patients, comme M. Bolduc l'a fait durant ses 19 mois dans l'opposition, tout en exerçant ses fonctions de député.

La Presse canadienne

Carlos Leitao entrouvre la porte

Alors que Gaétan Barrette défendait Yves Bolduc corps et âme, le ministre des Finances, Carlos Leitao, a laissé entendre que son collègue devrait peut-être rembourser sa prime. En entrevue à l'émission 24/60, sur les ondes de RDI, M. Leitao a indiqué

que « si le Trésor public peut avoir 215 000 \$ de plus [ce ne serait] pas une mauvaise idée ». Incité à en dire plus, M. Leitao a ajouté : « J'aimerais lui parler directement d'abord, mais c'est une question qui doit être regardée sérieusement. »

Le Devoir



ADEK BERRY AGENCE FRANCE-PRESSE

La journée antivoile se veut une réponse à la Journée internationale du hijab, décrétée le 1^{er} février dernier.

Troquer le voile contre une marguerite

Un groupe de Québécoises baptise le 10 juillet « Journée sans voile »

CAROLINE MONTPETIT

Ce jeudi, plutôt que de porter le voile, les femmes sont invitées à porter la marguerite. Le 10 juillet, jour d'anniversaire de naissance de Thérèse Casgrain, a en effet été baptisé Journée mondiale sans voile par un groupe de féministes québécoises, suivies en cela par des femmes d'ailleurs dans le monde. Cette initiative serait une réponse à la Journée internationale du hijab, décrétée le 1^{er} février dernier.

« Pour le comité québécois à l'origine de l'initiative, le voile ne relève pas de la liberté individuelle ni de la liberté religieuse, c'est un symbole sexiste

qui devrait être interdit, point barre », écrivait à ce sujet Zineb El Rhazoui, dans *Charlie Hebdo*, le 25 juin dernier.

« Une femme voilée, si elle jure que c'est son choix personnel, véhicule de fait un symbole qui fait la promotion du sexisme et de la discrimination envers une partie de la population : les femmes », poursuit-elle.

Le comité québécois fondateur de la journée antivoile, quant à lui, ne signe pas ses communications. Sur le site sansvoile.org, on peut lire cependant que « le Québec est un tremplin, d'où nous plongerons dans les eaux tumultueuses de la Planète inclusive, là où le port du voile est vanté comme un

geste de libre-choix, d'émancipation, de pureté, d'égalité et de noblesse, pendant que la démonstration que nous faisons à répétition de son caractère sexiste est largement qualifié [sic] de sectaire, raciste, paternaliste, et rétrograde ». On lit aussi que l'« organisme Sans voile au Québec est l'instigateur de la Journée mondiale sans voile. Basé au Canada, il a été créé en octobre 2013 dans le cadre du débat concernant la mise en place d'une charte des valeurs dans la province francophone du Québec. Ses membres s'opposent au symbolisme du voile islamique, qui représente pour eux un instrument de ségrégation sexuelle qui ne doit pas être toléré dans

une société qui valorise l'égalité entre les hommes et les femmes ».

En France, les Femmes sans voile d'Aubervilliers ont convoqué un rassemblement à partir de 18 h à la fontaine des Innocents de Paris. En France, les organisations signataires sont AFRICA, AMEL, EGALE, Ni putes ni soumiSES, Libres Mariannes, Ligue du droit international des femmes, et Regards de femmes. Des appuis se sont également fait entendre à Tunis.

Un organisme australien, SOIA (Stop Islamisation of Australia), s'est également engagé à soutenir la journée sans voile.

Le Devoir

ACTUALITÉS

FINANCEMENT
DES ARRONDISSEMENTSMélanie Joly juge la
réforme de Coderre
prématurée

DAPHNÉE HACKER-B.

Mélanie Joly, qui s'était jusqu'à présent abstenue de commenter la réforme de financement des arrondissements, dévoilée mardi, ne mâche pas ses mots. « C'est un geste complètement prématuré, un exemple de très mauvaise gouvernance », lance le chef du parti Vrai changement pour Montréal. M^{me} Joly se questionne sur l'initiative prompt de la Ville de Montréal, qui prévoit une révision en profondeur de l'enveloppe budgétaire de chaque arrondissement, en plus de revoir progressivement les pouvoirs que se partagent ces derniers avec la ville centre. « Je me demande pourquoi Denis Coderre veut entamer une telle réforme, alors qu'il n'a même pas commencé ses discussions avec le gouvernement du Québec pour l'obtention d'un nouveau statut de métropole », explique-t-elle.

En avril, le ministre des Affaires municipales, Pierre Moreau, s'est dit prêt à revoir le statut de Montréal, ouvrant la porte à davantage de financement et de pouvoirs pour la métropole. Dans ce contexte, M^{me} Joly s'explique mal que le maire n'ait pas voulu attendre de connaître les nouveaux paramètres du financement qu'il pourra tirer du futur projet de loi, censé voir le jour d'ici deux ans. « Si M. Coderre réussit à multiplier les sources de financements, il va encore devoir tout repenser le fonctionnement de la ville. Il a agi trop vite, il a placé la charrue devant les bœufs. » Cette dernière se désole aussi de voir le budget de l'arrondissement de Ville-Marie diminuer de 14%, jugeant qu'une telle situation va « complètement étouffer le centre-ville et son développement économique ».

Le Devoir

Grève évitée au Globe and Mail

Le quotidien *Globe and Mail* et ses employés syndiqués sont parvenus à une entente de principe, mercredi, moins d'une heure avant le déclenchement d'une grève générale prévu à 16 h. « Les discussions ont été intenses jusqu'à la dernière minute », a admis Shawn McCarthy, journaliste au quotidien torontois et membre du comité de négociation. Les quelque 355 journalistes et employés syndiqués du *Globe* tiendront un vote jeudi, vraisemblablement en après-midi. « Tous les membres de l'équipe de négociation recommandent l'approbation de l'entente de principe », a spécifié M. McCarthy.

Le Devoir



Une route submergée à Okinawa, dans l'extrême sud du Japon.

RYUKYU SHIMPO ASSOCIATED PRESS

JAPON

Le typhon Neoguri frappe les îles principales

KARYN POUPÉE
à Tokyo

Le cœur du typhon *Neoguri* a touché jeudi matin une des quatre principales îles qui forment l'archipel japonais. Précédé depuis plusieurs jours de pluies torrentielles, ce phénomène cyclone tropical file désormais tout droit, mais à petite vitesse, vers le centre et l'est de l'archipel, là où se trouvent les populeuses mégapoles nippones.

« Le typhon est arrivé juste un peu avant 7 h » sur la côte de la préfecture de Kagoshima, sur l'île de Kyushu, à un millier de kilomètres au sud-ouest de Tokyo, a précisé un porte-parole de l'Agence de météo à l'Agence France-Presse.

Avant que le centre de ce cyclone tropical n'arrive sur le cœur du territoire nippon, sa

périphérie avait déjà déversé depuis le début de la semaine des trombes d'eau sur un très large périmètre d'Okinawa (extrême sud) au centre de l'archipel, avec des vents atteignant par endroits plus de 250 km/h.

Du sud-ouest au nord-est du Japon, la quasi-intégralité du pays est concernée par des mises en garde ou alertes aux fortes pluies, vents violents, vagues gigantesques et montée du niveau de la mer.

Au moins quatre morts

Neoguri, qui a déjà balayé la partie la plus méridionale du Japon (Okinawa), distante de plusieurs centaines de kilomètres des îles principales (Kyushu, Shikoku, Honshu, Hokkaido), a fait une quarantaine de blessés et causé indirectement au moins quatre décès.

Il a un peu faibli depuis 24 heures, mais reste une dangereuse intempérie, d'autant que les territoires touchés ont déjà été fragilisés par les quantités énormes d'eau reçues en quelques jours.

Le typhon promenait jeudi matin des vents de l'ordre de 130 kilomètres par heure et plusieurs dizaines de centimètres de pluie devraient couvrir les sols des zones traversées, a averti l'Agence de météo.

La trajectoire prévue suit exactement le territoire longiforme du Japon, comme si *Neoguri* était guidé par la côte sud pour remonter de Kyushu à Hokkaido en passant par Honshu, la plus grande des îles où se trouvent Osaka (ouest), Nagoya (centre) et Tokyo (est) qu'il devrait frapper vendredi matin.

Agence France-Presse

Le trafic d'ivoire
menace la survie de
l'éléphant d'AfriqueNINA LARSON
à Genève

La survie en Afrique de l'éléphant est toujours menacée, selon la CITES, une organisation internationale s'occupant de la protection des espèces en danger, qui demande que plus de pays s'investissent dans la lutte contre le trafic d'ivoire.

Ces trois dernières années, plus de 60 000 éléphants, le plus gros mammifère terrestre, ont été tués en Afrique, « ce qui dépasse largement le nombre de naissances », a déclaré à l'AFP John Scanlon, le directeur général de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES), basée à Genève et liée à l'ONU.

« Dans certaines régions, en particulier en Afrique centrale, leurs populations sont décimées et on pourrait arriver très vite à une extinction locale », a-t-il ajouté en marge d'une réunion à Genève de quelque 400 experts et diplomates des 180 pays membres de la CITES.

« Il faut renforcer le filet » dans la lutte contre les trafiquants d'ivoire, a souligné M. Scanlon.

En mars 2013, il avait été demandé à huit pays d'Afrique et d'Asie, objets « d'inquiétudes particulières », de définir des plans de lutte contre ce trafic. Les mafias internationales sont de plus en plus impliquées dans ce commerce illégal, de même que divers mouvements de rébellion armés qui y trouvent une source de financement.

Au début du XX^e siècle, il y avait 20 millions d'éléphants en Afrique. Leur nombre est tombé à 1,2 million en 1980 et tourne autour de 500 000 actuellement, bien que le commerce d'ivoire ait été interdit en 1989, selon la CITES.

Les trois pays africains d'où proviennent les défenses braconnées — le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda — ont accompli « de grands progrès » en multipliant les saisies, souligne Ben Janse van Rensburg, un ancien policier sud-africain qui dirige l'unité de soutien pour la mise en œuvre des mesures de la CITES. « Ils ont saisi plus d'ivoire avant qu'il ne quitte le continent africain que ce qui était réalisé dans toutes les années précédentes », note-t-il.

William Kiprono, directeur des services kenyans de protection de la vie sauvage, explique que son pays se montre très dur avec les braconniers et les trafiquants d'ivoire, menacés de prison à vie. « Le temps presse. Si nous attendons, ces criminels vont détruire toute vie sauvage », avertit M. Kiprono.

Agence France-Presse

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

**CENTRE VILLE
MUSÉE DES BEAUX ARTS**

Très vastes 3 1/2 et 4 1/2
Chauffage, A/C, eau chaude,
3 électros inclus
Superbe jardin intérieur,
Piscine/gym/sécurité 24h
Métro, universités, hôpitaux

Les Appartements Le Parc - 3450 Rue Drummond
(514) 845-5294

1ER AOÛT - LIGNE BLEUE

6 1/2 semi meublé, 3 c.c. fermées,
Rénové, lumineux, tranquille.
Prox. tous services 2/10 min à pied
1 350\$. Stat. disp. 514 728-7208
micheline.caron@gmail.com

**DISCRIMINATION
INTERDITE**

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en
location (ou sous-location), toute
personne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convictions
politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

LAVAL Métros Cartier/Concorde

Haut duplex, 5 1/2 ensoleillé.
Frais compris. Près parc et services.
Rue paisible. Non-fum.
Disp. juil/août. 860\$ 450 933-6171

MOREAU & SHERBROOKE

R. de c. 1500 p.c., aspect loft, réno-
vé avec goût, calme, bois franc,
Stat. Jardin. 2 min. métro. 1 675\$.
514 848-9770 514 206-9770

NDG - 512 - Haut duplex rénové.

Pl. bois. Face parc, près bus.
Libre. 1125\$. 514 481-8043

PLATEAU - Le Dauphin - 16ème

1 1/2 cuisinière fermée. Pisc., gym,
sauna. Enquête de crédit. Juillet.
850\$ chauffé 514 523-6927

ROSEMONT (prox. Parc Molson).

5 1/2 traditionnel. Impeccable.
Rénové en 2011. 1200\$/mois.
514 840-2042.
Détails à www.6571.ca

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PARIS
Atelier-loft meublé,
LIBRE JUILLET et AOÛT.
Équipé, 2 chambres, ensoleillé,
calme, sur allée privée,
table à l'extérieur sous les arbres.
Sympathique quartier de Belleville.
Métro Télégraphe (15 min. de Châ-
telet). 2800\$/mois (800\$/sem).
33.1.40.30.09.14
riouxchristian@yahoo.com
http://riouxchristian.e-monsite.com/

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com
819 658-1218

175
MAISONS DE CAMPAGNE
À LOUER

GASPÉSIE - PARC FORTILLON
Bord de mer. Location à la
semaine. Disponibilités du
10 août au 14 sept. 514 325-3718

**GASPÉSIE - Baie des Chaleurs
Paspébiac.** Location à la sem.
durant saison estivale.
1 800 463-0890
www.aubergeduparc.com/maison

303
ANTIQUITÉS

MTM International
Nous achetons : or, argent,
bijoux et tous objets de collections
Vente de successions
mtminternational.ca
514-527-1526

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

**VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?**
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

575
DÉMÉNAGEMENTS

**LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD**
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

**pour
prendre soin
de la vie**

Opération **Enfant Soleil**
operationenfantsoleil.ca
1 877 683.2325

**Faites marcher
votre cerveau,
il a besoin
d'exercice!**

Mettez votre cerveau au défi
Améliorez la santé de votre
cerveau durant toute votre vie et
aider à réduire votre risque d'être
atteint de la maladie d'Alzheimer
en mettant votre cerveau au défi
chaque jour - solvez des jeux
de lettres ou posez des gestes de
votre main moins dominante!

Faites le lien pour améliorer la
santé de votre cerveau.

Visitez le www.alzheimer.ca ou
communiquiez avec votre société
Alzheimer régionale.
Société Alzheimer

**Jean Garon
1938-2014**

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1^{er} juillet 2014 à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Jean Garon, époux de dame Judith Helen Schlimgen. Il était le fils de feu monsieur Emmanuel Garon et de feu dame Jeanne Sweeney. Il demeurerait à Lévis.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses filles : Hélène (Denis Thibault), Marie-Ève (Nicolas Fradet) et Julie (Mathieu Leclère); ses petits-enfants: Victor G. Thibault, Charlotte T. Garon, Mathilde T. Garon, Vincent Fradet et Théodore Fradet; ses frères et sœurs : Louise Garon (Marcel Boileau), Pierre E. Garon (Monique Lanoville), Andrée Garon (feu Ernest Caron), Michel A. Garon (Camelia Munteanu), Nicole Garon et Emmanuel Y. Garon (Carla Nunes Da Costa); sa belle-soeur Kathryn Padden, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.

Une chapelle ardente aura lieu pour monsieur Jean Garon à l'Hôtel de ville de Lévis, 2175, Chemin du Fleuve, Saint-Romuald, le jeudi 10 juillet 2014, de 14h à 17h et de 19h à 21h.

La famille recevra aussi les condoléances au
Complexe Claude Marcoux Ltée
1845, boulevard de la Rive-Sud
Saint-Romuald

le vendredi 11 juillet 2014 de 14h à 17h et de 19h à 22h ainsi que samedi, jour des funérailles, à compter de 10h. Le service religieux sera célébré le samedi 12 juillet 2014 à 12h en l'église de Notre-Dame de Lévis.

La famille tient à souligner le dévouement exceptionnel de tout le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis ainsi que du CLSC Lévis. Nous vous remercions tous chaleureusement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis. Des formulaires seront disponibles au complexe.

Pour renseignements:
Claude Marcoux Ltée
Téléphone : 418-839-8823 / Télécopieur : 418-839-0016
Courriel : cmarcoux@videotron.ca
Visitez notre site internet : www.claudemarcoux.com

598
SERVICES DIVERS

598
SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

695
AUTOMOBILES

695
AUTOMOBILES

Dans le cadre de l'exposition du
Granby international des voitures anciennes,
qui se tiendra les 26 et 27 juillet 2014,
au parc Daniel Johnson à Granby. Un encan de
véhicules de 1994 et moins aura lieu
le samedi 26 juillet à compter de 10h. Bienvenue
aux vendeurs et acheteurs! Pour inscrire un véhicule :
450 659-6209 514 212-2272

**LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE**

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

**FONDATION
JEUNES
ET
SOCIÉTÉ**

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

700
ANNIVERSAIRES
ET MARIAGES

700
ANNIVERSAIRES
ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

**Soulignez les heureux
événements de la vie**

Anniversaires, mariages,
naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Gratuit !

À la famille éprouvée :
Le journal Le Devoir postera
gratuitement une copie plastifiée
de l'avis publié.

Demandez-le au : 514 525-1149
necrologie@lememorial.com

Le mémorial

**Péloquin, Denis
1947-2014**

Le 8 juillet 2014, est décédé à Montréal, à l'âge de 67 ans,
M. Denis Péloquin, urbaniste, demeurant à l'île Bizard.
Il laisse dans le deuil sa conjointe Nicole Corbin, ses fils
Charles et Jean-François (Stéphanie Besner), son petit-
fils Émile, ses belles-filles Eve et Elaine Corbin (Gino
Bérubé) de même que leurs enfants Justin Corbin,
Rosalie et Félix Bérubé.
Son souvenir est très cher aux yeux de tous ceux qui
l'aiment.
La famille accueillera parents et amis au :
Salon Funéraire Rideau
4575, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux, Qc

le samedi 12 juillet 2014 de 14h à 17h. Un hommage sera
fait en sa mémoire à 16h30.
Plutôt que des fleurs, toute marque de sympathie peut
s'exprimer par un don à la Résidence de soins palliatifs
de l'Ouest de l'île www.wiprc.ca

ACTUALITÉS

La Semaine québécoise des adultes en formation perd son financement

MÉLANIE LOISEL

Le gouvernement Couillard a suspendu la subvention pour organiser la Semaine québécoise des adultes en formation. Le Conseil du trésor a informé l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA) que son financement d'environ 800 000 \$ ne lui sera pas accordé l'an prochain. Depuis 12 ans, l'ICEA est responsable d'organiser cette semaine de sensibilisation alors qu'un Québécois sur cinq est susceptible de se retrouver dans une situation où il éprouvera de grandes difficultés à lire et à écrire.

« Sans ce financement, ce sont les deux tiers de notre budget qui sont amputés. Cela met même en péril la survie de notre organisme », indique Ronald Cameron, le directeur général de l'ICEA. En juin dernier, il a été informé de cette décision par la Direction de l'éducation des adultes au ministère de l'Éducation, puis par le ministre de l'Enseignement supérieur, Yves Bolduc. « On nous a dit que le financement était suspendu pour un an pour des raisons budgétaires. Mais cette suspension va faire en sorte qu'on va perdre nos partenariats et que tout sera à recommencer », explique M. Cameron.

Chaque année, la Semaine québécoise des adultes en formation permet de sensibiliser la population à divers problèmes de société, dont la francisation des immigrants, l'alphabétisation des adultes, la formation liée à l'emploi et le développement de diverses littératies. De nombreux organismes, tels que les syndicats, les entreprises, les groupes communautaires, les commis-

sions scolaires, s'associent à cette activité pour rappeler l'importance de parfaire la formation des adultes. En 2014, plus de 600 organismes y ont été associés.

L'ICEA demande donc au gouvernement Couillard de revoir sa décision pour assurer le maintien de la Semaine québécoise des adultes en formation, qui se déroule habituellement fin mars-début avril. Dans une lettre envoyée au ministre Bolduc, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) de Montréal rappelle que cette Semaine est l'une des rares occasions où les adultes qui choisissent d'entreprendre une démarche de retour aux études peuvent être reconnus et encouragés publiquement. « Promouvoir une culture de formation et encourager les adultes à sortir de la pauvreté et de l'exclusion professionnelle n'est pas un luxe au Québec, c'est une nécessité », peut-on lire.

Le Devoir

« Sans ce financement, ce sont les deux tiers de notre budget qui sont amputés. Cela met même en péril la survie de notre organisme. »

Ronald Cameron,
directeur général de l'ICEA

Des quotas de contraventions imposés aux policiers en Montérégie

MÉLANIE LOISEL

Les quotas de contraventions, une légende urbaine? Une note interne, dont *Le Devoir* a obtenu copie, prouve que des policiers de plusieurs municipalités de la Montérégie ont reçu l'ordre de donner au moins « 12 constats d'infraction par nuit par secteur de patrouille ».

La Fraternité des policiers et policières municipaux du Québec (FMPQ) a révélé que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent a réclamé, en début de semaine, un quota de constats d'infraction à ses patrouilleurs. Dans une note interne remise aux policiers de municipalités telles que Belœil, Sainte-Julie, Saint-Hilaire, Chambly et Saint-Hubert, la Régie exige des policiers qu'ils remettent des constats d'infraction aux automobilistes qui dérogent à tout règlement routier. Parmi les exemples d'infractions ciblés, on note notamment texter au volant, brûler un arrêt, conduire à vitesse excessive, rouler avec des vitres teintées ou encore effectuer des virages en U. La Régie réclame aussi une « augmentation de la moyenne de constats d'infraction à 1,3 à l'heure ».

« Les policiers ne sont pas des percepteurs de taxes déguisés. Leur rôle n'est pas de remplir les coffres de la ville, et ce genre de directive n'est pas respectueuse à l'égard des contribuables. »

Denis Côté, président de la Fraternité des policiers et policières municipaux du Québec

Mise au courant de cette demande par l'un de ses membres, la FMPQ dénonce vivement cette pression de la Régie (composée de 17 municipalités) exercée sur les policiers municipaux. « Les policiers ne sont pas des percepteurs de taxes déguisés. Leur rôle n'est pas de remplir les coffres de la ville, et ce genre de directive n'est pas respectueuse à l'égard des contribuables », déplore Denis Côté, le président de la FMPQ. « Et ce n'est pas vrai qu'on va entreprendre des démarches qui vont aller à l'encontre de notre pouvoir discrétionnaire. S'il y a une infraction

commise par un automobiliste, on le fait [le constat], s'il doit y avoir un avertissement, on le fait. Notre objectif a toujours été la sécurité routière », dit-il.

Le président de la Fraternité des policiers et policières du Richelieu-Saint-Laurent, Jacques Desrosiers, considère également que l'imposition de quotas risque de miner la crédibilité des policiers. « Si la mesure est appliquée telle quelle, on risque de se retrouver avec une pluie de contestations juridiques », indique-t-il.

À la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Lau-

rent, le directeur par intérim Graham Quick conteste ces allégations d'imposition de quotas. « On a donné des objectifs aux agents pour rendre le service plus efficace. Mais c'est au sergent de décider des opérations et il a toute la latitude de le faire », indique-t-il en ajoutant que ces objectifs figurent dans leur plan d'action. Selon M. Quick, ces mesures ont été prises pour répondre aux nombreuses plaintes que reçoivent les municipalités par rapport à la sécurité routière et non pour renflouer leurs coffres.

Quoi qu'il en soit, la FMPQ demande à la Régie de laisser tout simplement les policiers faire leur travail et d'user de leur bon jugement. « Si elle persiste et ne veut pas casser la directive, on va demander à la ministre [de la Sécurité publique] d'intervenir par respect pour les contribuables », prévient M. Côté. Dans le passé, ce genre de quotas avait déjà été imposé dans quelques villes, dont Lévis, Roussillon et Longueuil. « Et chaque fois, on l'a dénoncé », soutient le président de la FMPQ.

Le Devoir

Un centre d'innovation ferme ses portes

Un organisme dédié à la valorisation des technologies vertes et des bioproduits industriels se voit contraint de mettre les clés sous la porte d'ici la fin du mois. À la suite des récentes coupes annon-

cées par le gouvernement Couillard dans les crédits d'impôt à la recherche, le Centre québécois de valorisation des biotechnologies (CQVB) a vu sa contribution financière réduire radicalement. L'organisation, fondée en 1985, devra procéder à un licenciement collectif de ses 15 employés le 31 juillet prochain. « Un maillon important de la chaîne de l'innovation

au Québec va être brisé. Le Québec prend un retard sérieux sur ce qui se passe ailleurs dans le monde », a déclaré mercredi le président-directeur général, Richard Cloutier. Ce dernier déplore que le gouvernement ne saisisse pas l'importance de soutenir « l'écosystème québécois de l'innovation ». La mission du CQVB visait notamment à assurer le transfert de tech-

nologies entre les centres de recherche et diverses entreprises développant des biotechnologies, ou encore effectuant de la transformation alimentaire. Certaines entreprises soutenues par le CQVB ont d'ailleurs connu un succès à l'international, par exemple Medicago, pour son procédé de fabrication de vaccins à base de plantes.

Le Devoir



port
raffinée sur toute la ligne

2

JOURS C'EST COURT !

JUSQU'À

1/2

DU TARIF DE BASE

Faites vite !
Économisez jusqu'à 50 %
sur le tarif de base.
Réservez d'ici minuit ce soir.
Aucune prolongation.

Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 11 juillet 2014. Voyagez d'ici le 14 décembre 2014. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

149 \$ HALIFAX 3 par jour	201 \$ ST. JOHN'S	200 \$ THUNDER BAY	131 \$ WINDSOR	208 \$ CHICAGO
114 \$ TORONTO 17 par jour	167 \$ SAULT STE. MARIE	131 \$ TIMMINS	208 \$ BOSTON	

flyporter.com

*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 11 juillet 2014. Voyagez d'ici le 14 décembre 2014. Le rabais ne s'applique pas aux vols du 10 au 13 octobre 2014 et entre les États-Unis et le Canada les 26 et 30 novembre 2014. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Les tarifs sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaut.

ÉDITORIAL

ARRONDISSEMENTS

L'impossible réforme

Le maire Denis Coderre réalise ce que ses concitoyens savent depuis longtemps, à savoir que Montréal est trop décentralisée. La proposition de rééquilibrage d'une partie des pouvoirs entre ville centre et arrondissements, qu'il a déposée mardi assortie d'une révision du financement des arrondissements, provoque la levée de boucliers attendue des élus locaux.

Denis Coderre n'est pas le premier maire à se buter à un blocage de toute réforme des pouvoirs, sauf que cette fois on l'accompagne de menaces de défusion. Il est hors de question pour les arrondissements qui en 2004 ont adhéré par référendum au nouveau Montréal de revenir sur le compromis historique proposé par le maire Gerald Tremblay pour empêcher les défusions. La loi 33 qui leur redonnait une partie des pouvoirs perdus en 2001 au moment de la création de la nouvelle grande ville est pour eux aussi sacrée que peuvent l'être pour les provinces les articles 91 et 92 de la Constitution canadienne qui déterminent leurs champs de compétences.

En campagne électorale, l'idée de revenir sur ce compromis historique avait été évoquée. Certains avaient proposé de réduire le nombre d'arrondissements par des fusions, ce que Denis Coderre avait vite écarté. Il lui aura suffi de quelques mois pour réaliser que les dédoublements entraînent des surcoûts et une inefficacité affectant la qualité des services aux citoyens.

Quiconque circule sur les grandes artères de Montréal en hiver sait à quel point le déneigement se révèle cauchemardesque d'un arrondissement à l'autre. La ville centre n'a la responsabilité du déneigement que de 24% du réseau artériel. Denis Coderre veut que ce soit 52%, en ajoutant quelques grandes avenues comme la rue Saint-Hubert. Il y a une logique évidente de saine gestion, tout comme l'enlèvement des ordures ménagères qui passerait sous la responsabilité de la ville centre. Perte de pouvoirs pour les arrondissements? Si peu, mais en contrepartie il y aura des économies d'échelle. Le maire Coderre a mis de côté le mot «centralisation», honni des maires d'arrondissement, pour parler plutôt d'harmonisation des fonctions. Il a raison, car sa réforme est somme toute légère. La résistance des arrondissements n'est pas justifiée.

Les batailles de pouvoirs cachent souvent un problème de déséquilibre fiscal, lequel est bien réel à Montréal. Plusieurs arrondissements sont sous-financés du fait que la base de leur financement est leur budget d'avant les fusions alors que les anciennes banlieues n'avaient pas toutes la même capacité fiscale. Le maire Gerald Tremblay a tenté, sans succès, d'éliminer les iniquités historiques. L'administration Coderre s'attaque à ce problème en proposant des règles de financement objectives dont les formules de calcul complexes et rigides produisent des résultats aberrants.

Ces deux réformes ne passeront pas, l'administration Coderre n'ayant pas la majorité requise au conseil municipal. Elle ne doit pas abdiquer pour autant. D'évidence, il lui faut revoir sa proposition financière pour tenir compte davantage des réalités propres à chaque arrondissement. Plus équitable, elle permettrait de faciliter par ailleurs le dialogue sur la réforme des pouvoirs, qui, en éliminant des dédoublements de fonctions entre ville centre et arrondissements, pourrait dégager des économies et créer les marges financières dont tous profiteraient. Tout est lié. Le défi de Denis Coderre est de le faire accepter par les maires d'arrondissement. Il lui faudra négocier. Ces derniers doivent par ailleurs comprendre que leurs menaces de défusion sont stériles. Un retour en arrière n'est dans l'intérêt de personne. Le gouvernement québécois se doit de se dépêcher de vite fermer cette porte.

LES CRISES DE L'UMP

Le parti des combines

Les combines autant financières que politiques auxquelles les mandarins de l'UMP se sont livrés durant plusieurs années ont atteint une somme ayant sérieusement plombé ses finances. En fait, le dévoiement des cotisations de milliers de membres et des dons privés est si imposant, matériellement causant, qu'il a d'ores et déjà eu un impact politique notable. Le parti est en effet à feu et à sang, car au chapelet d'enquêtes dont leur ex-champion Nicolas Sarkozy est le sujet principal, voilà que viennent de se greffer des déviances politico-financières ayant ramené l'état de l'UMP à l'état de paille. D'autant qu'aux déviances évoquées, il faut ajouter l'affaiblissement éthique auquel la haute direction, sous la coupe de Jean-François Copé, s'est abonnée.

Parmi la masse des impolitesses, pour rester pondéré, mises en relief par le *Canard enchaîné*, *Le Monde* et *Médiapart*, on a retenu que Madame Copé s'est vue rembourser 36 000 \$ de billets d'avion en plus d'avoir été nommée adjointe parlementaire de son mari. Salaire mensuel assumé par l'UMP? 7 200 \$. Brice Hortefeux a «acheté» les soutiens du courant dit de la droite forte, au bénéfice de son champion Sarkozy évidemment, en engageant trois des chefs de file de ce dernier comme conseillers. Salaire mensuel de la vedette du groupe assumé par l'UMP? 12 000 \$. Pour faire très, très court, mettons qu'untel a «perçu» 15 000 \$ par an pour usage du cellulaire, 6 000 \$ pour les billets de train, etc. Mettons (bis) que tout un chacun s'est nourri sur la bête. On précisera, les proches de Sarkozy et Copé bien davantage que ceux de François Fillon et d'Alain Juppé.

À la négation de l'éthique élémentaire s'ajoute une élasticité morale sur le flanc strictement politique qui ne fait qu'amplifier la dimension pitoyable du dossier. De quoi s'agit-il? Les personnes qui, selon les révélations des médias mentionnés plus haut, ont été prises la main dans le trésor de l'UMP crient à hue et à dia en clamant que ce déballage est le fait de voyous, pire qu'il relève de la délation. Et qui, selon ses partisans de privilèges rappelant ceux de l'ancien régime, serait le chef d'orchestre du ménage? Fillon.

Autrement dit, les Hortefeux, Rachida Tati, Nadine Morano et autres hussards forts en gueule du clan Sarkozy osent attaquer tous azimuts au lieu d'amorcer l'ombre d'un préambule à un timide acte de contrition. Incroyable! Ils plongent à pleines mains dans des coffres remplis par les militants, par des militants à qui on a demandé l'an dernier de rembourser 18 millions de dollars dépensés lors de la campagne présidentielle de 2012, mais ont le toupet de jouer les victimes. On l'a écrit, on le répète: pitoyable!

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
Directeur des finances STÉPHANE ROGER
Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
Adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



REPRISE

L E T T R E S

Le Dr Bolduc erre

Selon *Le Devoir* du 9 juillet 2014, le docteur Bolduc aurait déclaré, à propos de ses primes: «Je charge pour ce que je fais comme tous les docteurs au Québec» et ajouté: «Quand tu t'occupes d'un patient pour un an, ça veut dire que tu l'as bien pris en charge.» En tant que médecin, je m'inscris en faux contre ces deux affirmations. Tous les médecins ne facturent pas le système de cette façon. Personnellement, je n'inscris pratiquement pas mes nombreux patients vulnérables, travaillant en milieu défavorisé.

Par ailleurs, s'occuper d'un patient pendant seulement un an n'est pas, sur le plan clinique, une véritable prise en charge des clientèles vulnérables ou autres.

Je trouve les propos du ministre Bolduc indignes de notre profession, qui devrait en être une de solidarité et de générosité. Arrêtons de confondre «droit» et «éthique»!

Dr Renée Laberge
CLSC Limoilou, le 9 juillet 2014

Hors du commun

Quand j'étais jeune, on s'amusait bien en posant cette devinette à nos amis: «Comment fait-on pour faire entrer sept éléphants dans une coccinelle?» La réponse: «Trois en avant et quatre en ar-

rière.» Et on riait beaucoup, beaucoup, on trouvait cela très drôle.

Cette devinette m'est revenue à l'esprit en entendant notre ministre de la Santé, le Dr Barrette, qui se portait à la défense du Dr Bolduc, dire que ce dernier avait une capacité de travail hors du commun: 1500 nouveaux patients au cours de sa pratique de 19 mois, des gardes les soirs et les fins de semaine, député à plein temps... oui, c'est vraiment une capacité de travail hors du commun.

Malheureusement, le vieux dicton qui dit «plus le mensonge est gros, plus il est susceptible d'être cru» prend ici tout son sens.

De grâce, Monsieur Barrette, ne sous-estimez pas l'intelligence de vos concitoyens. Un peu de respect, je vous en prie.

Nicole Ledoux
Le 8 juillet 2014

Le «nouveau» pont Champlain

Il semble que le pont Champlain doive changer de nom. Du pain et des jeux (Maurice Richard) pour remplacer un des piliers du récit national québécois! Que vient faire le gouvernement d'Ottawa dans notre patrimoine historique? Qu'il nomme le pont Howie-Morenz le pont Victoria s'il le désire.

Champlain serait-il le témoin gênant d'une époque trop ancienne pour l'Amérique du Nord britannique, trop antérieure à 1812? Si le changement est inéluctable, je pense comme d'autres que pont Samuel-de-Champlain serait une excellente solution, parce que «nouveau» et plus précis.

Il faut faire vite, avant de se retrouver devant un fait accompli, du type «pont 1812».

Pierre Lincourt
Montréal, le 8 juillet 2014

Merci, M. Lareault

Durant ces 20 ans au magazine, Serge aura été un grand allié du RAPSIM, siégeant à son conseil durant plus de trois ans. Comme rédacteur en chef, comme directeur général de *L'itinéraire* et comme citoyen, il a appuyé fortement nos demandes, dont celles sur la politique en itinérance et le financement fédéral. On lui doit aussi d'avoir porté de façon soutenue la demande pour un mécanisme indépendant d'enquête sur les interventions policières causant un décès ou des blessures graves, dans les suites de la triste histoire de Jean-Pierre Lizotte.

Au revoir Serge et merci.
Pierre Gaudreau
Coordonnateur, Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
Montréal, le 9 juillet 2014

LIBRE OPINION

Le Mondial, une déraisonnable frénésie

KANICA SAPHAN
Montréal

Rien ne va plus, ou plutôt, tout va suspicieusement bien: les gens sont joyeux, festifs, les gens portent tous des couleurs similaires, les purs et durs prennent congé pour suivre en direct à la télévision, et il faut dire que même les Français, l'instant d'un match, oublient les tensions qui règnent dans leur population d'origines diverses. J'ai vu à Amsterdam un balcon décoré avec une multitude de rubans orange, ressemblant plus à une toile d'araignée qu'à autre chose. Il m'a fallu un peu de temps, moi, adepte et fanatique d'aucun sport, pour comprendre que la Coupe du monde avait bel et bien frappé l'Europe.

Il n'y a pas meilleur endroit pour voir de ses propres yeux l'allégresse que procure la Coupe au sein d'une nation. Soudainement, le sport apaise les maux sociaux, comme une vague de Prozac qu'on aurait répandu sur le territoire de la même façon qu'on asperge les champs d'insecticide. Du pain et des jeux? Non, trop facile à dire. Décidément, les bienfaits que le soccer peut avoir me sont restés inconnus jusqu'à présent.

Pourtant, dans les bars, en observant les gens pleurer, hurler (de joie ou non) et s'émouvoir d'une vivacité émotionnelle qui dépasse celle du jour de leur mariage ou ce-

lui de la naissance de leur enfant, je ne peux que me demander: pourquoi les gens présentent-ils allégresse à une équipe sportive?

Dans la tête d'une non-passionnée comme moi, la loyauté aveugle qu'ont certains envers leur club préféré me semble complètement absurde et irrationnelle. Le fait qu'un partisan puisse payer les yeux de la tête pour aller appuyer son équipe au Maracanã à Rio m'apparaît comme un geste qui va à l'encontre de la raison, de la même façon que voir dans un bar à Paris des Françaises pleurer après la défaite de leur équipe m'abasourdit au plus haut point. D'autant plus que ces chéries ne devraient pas pleurer parce que les larmes font couler leur maquillage bleu-blanc-rouge sur leurs joues. Il fut même un temps où ils avaient l'expression «Black, Blanc, Beur» pour symboliser les Français noirs, blancs et arabes. Le sport a donc véritablement le don de rassembler et d'unir les gens.

J'essaie alors de comprendre cet engouement qui affecte tout le monde sauf moi: je veux, moi aussi, ressentir cette euphorie. Mes amis passionnés jusqu'à l'os tentent de m'expliquer, mais en vain: ma raison reprend inévitablement le dessus. Moi qui croyais bêtement qu'une équipe représentait le talent local de la ville en question, comment ai-je pu être aussi...! Et si l'équipe sur laquelle j'ai jeté mon dé-

volu n'est pas performante, peut-on changer pour une autre équipe ou dois-je continuer d'avoir une foi inébranlable? Je ne peux pas continuer d'encourager une équipe aux statistiques déplorables en me fondant sur l'argument qu'elle me représente. Les joueurs ne représentent pas ma ville, et peut-être ne parlent-ils même pas ma langue, mais je dois demeurer fidèle. Vous me voyez venir: il y a incontestablement une question de foi ici, de croyance, mais faire des parallèles entre le sport et la religion, c'est du déjà-vu.

Ce qui m'amène à penser à ceux qui sont aveuglément et obstinément patriotiques, comme si nous pouvions être fiers de notre nationalité quand nous n'avons pas choisi notre lieu de naissance. Comme ces militaires qui défendent coûte que coûte leur patrie adorée. Orwell les a représentés comme les chiens de Napoléon dans son conte pour enfants *La ferme des animaux*. Certes, ne prenez pas à la lettre mes propos, je ne dis pas que les fervents accros au sport sont des sots, je ne fais que des liens nébuleux en tentant de comprendre la gaieté qui souffle au-dessus de bien des villes où les gens se sentent ralliés pour les mêmes raisons.

Malheureusement, la fièvre de la Coupe du monde m'échappe, vous le voyez bien, et c'est à se demander si je suis la seule jeune fille de 20 ans immunisée.

PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT À SILLERY

Les retombées sournoises de la promotion immobilière

Haut, gros, large, extralarge, bruyant, éclatant... le « Quebec Red Bull Crashed Ice » semble être le symbole de l'esthétique à venir dans cet arrondissement

MARCEL JUNIUS

Urbaniste émérite, Québec

Depuis 1972, le Québec, avec la Loi sur les biens culturels, a accompli une tâche gigantesque en s'attaquant avec conviction à la sauvegarde des biens culturels immobiliers. Les gouvernements successifs ont, c'est tout à leur honneur, inscrit de nouveaux territoires au registre des biens culturels sous le vocable d'arrondissement historique ou naturel. Le bilan est largement satisfaisant.

Malheureusement, l'effervescence des années 70 s'est estompée malgré des appels de plus en plus pressants portant sur la notion du « patrimoine élargi ». L'Europe, sans attendre, lançait en 1975 l'Année du patrimoine architectural européen préparant la voie et articulant les principes de la sauvegarde non seulement pour les monuments insignes, mais principalement pour les quartiers, rues et villages qui sont un patrimoine actif, jonction entre environnement et culture. On parle ainsi de qualité de cadre de vie.

L'aveuglement généralisé de nos gouvernements n'a pas permis une ouverture de protection du patrimoine modeste, cette matière qui forme l'ensemble bâti sur notre territoire. Ce patrimoine de tous les jours imprime sa marque sur le pays, la région, la ville, le village, la banlieue, les rues et les places. Il représente ce que nous sommes. Il nous est familier. Ce patrimoine a façonné une trame urbaine qui fait voir et comprendre notre cadre de vie. Ce qui s'en dégage n'est rien d'autre que le reflet de notre identité. Ce dernier mot est important, voire capital, il définit notre cadre de vie. Il apporte un sentiment de sécurité face à un monde de plus en plus brutal dans l'agitation toujours offensive de la spéculation et de la promotion immobilière.

Lors du 50^e anniversaire de la création de l'Arrondissement historique de Sillery, j'ai croisé des citoyennes causant de la « densification » de leur quartier à Sillery. J'y suis allé faire un tour pour voir la rue des Grands Pins, la rue Joseph-Rousseau et quelques autres... Le résultat de ma visite est un bilan d'une grande tristesse! Les actes commis avec la complicité de l'administration municipale font peur. La quiétude des lieux est en cause, l'homogénéité étant dangereusement entamée. Le résultat montre que l'ensemble urbain, autrefois cohérent, est bouleversé. Auparavant, on y sentait le bonheur de vivre dans un voisinage tissé d'habitations dont l'architecture ne portait pas des signes grandiloquents de richesse, mais au contraire était le reflet typique de la société québécoise de l'après-guerre. Un mot pour qualifier tout cela: le bonheur de vivre dans l'harmonie urbaine. Ce n'est pas mal! Eh



CLÉMENT ALLARD LA PRESSE CANADIENNE

Le « Quebec Red Bull Crashed Ice » incarne l'esthétique prisée par l'administration Labeaume.

bien, c'est à cette ambiance que s'attaque à la hache d'abordage l'administration municipale. En proférant des incantations sur les vertus de la densification qui préluent bien entendu à la surdensification, l'autorité municipale modifie l'organisation sociale, physique et culturelle des lieux. Sans souci pour l'environnement visuel, les hauteurs sont hirsutes, les zones de recul aléatoires, les séparations arbustives sont coupées au ras du sol. L'image qui saute aux yeux est celle de l'éphémère municipal patageant dans un magasin de porcelaine. Le clou de l'opération réside dans la prétention des nouvelles constructions, franchement rétrogrades, et faussement modernes. Autant de blessures qui affectent ce qui était auparavant élégance et modestie. Pour se faire voir, ces nouvelles constructions sont passées par l'étape initiale, autant que sauvage, de la démolition des habitations existantes dont l'image reflétait une identité, une certaine idée d'un art de vivre. Le remplacement donne des constructions orgueilleuses, sans âme, sans poésie, hautaines, qui sont autant d'intrusions hors d'échelle. Elles jettent aux orties le « génie du lieu ». Nous invitons les lecteurs à aller voir les dégâts.

Ce qui est fort grave, dès lors que l'on connaît les aspirations de l'administration municipale, pour qui il convient que cela soit haut, gros, large, extralarge, bruyant, éclatant, tout en se réjouissant du spectaculaire « Quebec Red Bull Crashed Ice » qui est le symbole de l'esthétique à venir. Le problème est là!

Nous comprenons que les villes bougent. De tout temps elles ont vécu des étapes similaires à celles des corps vivants. Il faut accepter le changement, pourvu qu'il se fasse dans l'ordre d'une sensibilité citoyenne, sans mutation radicale. Sensibilité, identité, qualité de vie sont les ingrédients pour une réflexion en vue d'assurer la pérennité d'un patrimoine qui doit être sauvé, sauvegardé et mis en valeur. La porte est ouverte. Il serait souhaitable qu'un plan des mutations comprenant le respect des trames, de l'échelle et des conditions d'architecture soit étudié pour éviter les mutilations et les dégradations dans des quartiers qui ne le méritent pas.

Un autre rappel aux autorités. On parle souvent de l'histoire. C'est un bon signe. Elle offre un potentiel très large à la création d'un cadre de vie de qualité. On sait que chaque lieu est détenteur de sa propre mémoire, résultat d'une combinaison unique de culture et de vie urbaine, c'est l'expression de son identité. C'est une denrée indispensable dans un monde qui ne parle que de croissance, d'argent, de développement économique et, évidemment, de promotion immobilière. L'appel est pressant afin d'éviter la destruction de l'identité de ce quartier. C'est pourquoi l'urbanisme doit recentrer son action, penser davantage citoyen, identité et cadre de vie. L'administration doit être convaincue que l'urbanisme, qui est une science, est aussi et surtout un art, celui de faire la ville, de la continuer... mais devant l'absence de sensibilité, rien ne sera possible.

La transidentité, prochaine révolution sexuelle

LAURENT MCCUTCHEON

Ex-président de Gai Écoute et fondateur de la Fondation Émergence

Chaque année, la fierté gaie prend la rue et défile aux couleurs de l'arc-en-ciel. Il aura fallu des décennies pour que la société s'ouvre à cette réalité, tolère, comprenne et accepte. La diversité sexuelle ne se limite pas à l'orientation sexuelle. L'acronyme LGBT est bien connu, particulièrement ses trois premières lettres: L pour lesbienne, G pour gai, B pour bisexuel. Quant au T, il regroupe la transsexualité, le transgenrisme et la transidentité. Souvent, on retrouve ces trois groupes sous l'appellation parapluie « trans ». Il ne faut pas associer cette réalité au fantasme de se travestir dans une tenue vestimentaire de l'autre sexe. Ici, l'orientation sexuelle n'est pas en cause, mais plutôt l'identité de la personne.

La transidentité s'adresse à l'identité même des personnes: une personne de sexe masculin se perçoit comme étant de sexe féminin et une personne de sexe féminin se perçoit de sexe masculin, et cela, indépendamment de son orientation, qu'elle soit homosexuelle ou hétérosexuelle.

À la naissance, un enfant a un sexe biologique qui sera inscrit dans son dossier de l'état civil. Dès lors, la société lui attribue des rôles et des comportements masculins ou féminins. Beaucoup de parents décorent sa chambre aux couleurs associées à son sexe et lui choisissent des vêtements correspondants à celui-ci. On habille les garçons en garçon et les filles en fille.

Or, on observe, parfois tôt, que certains enfants ont un désir d'identification à l'autre sexe qui, au fil des ans, se transformera en un inconfort avec son sexe biologique. Le passage de l'enfance à la puberté puis à l'âge adulte est une période trouble pour ceux et celles qui n'arrivent pas à se sentir à l'aise et à s'épanouir avec les règles de la société réservées aux garçons et aux filles.

Des hommes et des femmes décident d'assumer l'identité ressentie, celle qui leur offre le réconfort de vivre en harmonie avec eux-mêmes. S'amorce alors pour certains et certaines une transformation apparente vers l'autre sexe. De la tenue vestimentaire à la prise d'hormones, cela peut aller jusqu'à la chirurgie de réassignation sexuelle. Il est même possible de retarder la puberté de manière à laisser à la personne davantage de temps pour prendre une décision vers une transition qui sera irrévocable.

Après sa transformation vers l'autre sexe, la femme qui était attirée sexuellement par les hommes demeurera attirée par ceux-ci et l'homme attiré sexuellement par les femmes continuera de l'être. S'il est possible de changer de sexe biologique, il n'est toutefois pas possible de changer son orientation sexuelle. Même si tel n'est pas ici le propos, notons au passage que cela devrait convaincre les tenants des thérapies de conversion de battre en retraite.

Il est plausible d'imaginer qu'un jour viendra où, à la naissance, on ne cherchera pas à assigner un mode de vie conforme au sexe biologique et à imposer les stéréotypes de la masculinité et de la féminité. Il est aussi plausible d'imaginer qu'au-delà de la tenue vestimentaire et des rôles sociaux, la société ne sera plus divisée entre les hommes et les femmes. Une personne sera tout simplement une personne.

L'évolution de la société, l'ouverture d'esprit, l'éducation, les moyens technologiques et médicaux permettent maintenant d'envisager cette possibilité. Au cours des 40 dernières années, j'ai vu la société se transformer radicalement.

Des hommes que l'on mettait en prison pour avoir eu de relations sexuelles avec d'autres hommes ont maintenant le droit de se marier. **Une femme ouvertement lesbienne**, qui a fait campagne avec sa conjointe, vient d'être élue première ministre de l'Ontario.

En décembre 2013, l'Assemblée nationale du Québec a adopté une loi modifiant le Code civil qui permettra éventuellement de changer le sexe inscrit sur l'acte de naissance d'une personne sans qu'une transformation chirurgicale soit nécessaire.

Si tous ces changements ont pu se produire en si peu de temps, il est permis d'imaginer que dans un avenir prochain, la transidentité ne sera plus marginale et que les garçons et les filles pourront s'épanouir en vivant l'identité pour laquelle ils éprouvent un confort, une voie de réalisation et un bien-être. Aussi, les parents cesseront d'assigner une identité à leur enfant, de leur imposer les stéréotypes masculins et féminins. Ce sera alors la prochaine révolution sexuelle, celle de la transidentité.

LA RÉPLIQUE

Thomas Mulcair, fier Québécois et Canadien

YOUSSEF AMANE

Montréal

C'est avec la plus grande confusion que j'ai lu dans ces pages la lettre d'opinion de Simon Couillard du 4 juillet qui questionne de façon plutôt malhabile la défense de l'identité québécoise par le chef du NPD Thomas Mulcair. Pour un enseignant en philosophie, je m'attendais à un argumentaire structuré, doublé d'une rationalité compréhensible axée sur les faits. Je m'attendais aussi plus de mon *Devoir*, qui diffuse des lettres bourrées de demi-vérités.

Quelle leçon sommes-nous censés tirer de ce texte? Que les valeurs de justice, d'égalité et de respect, prônées par le NPD, sont vides de sens au Québec? Que le chef libéral Justin Trudeau est un meilleur défenseur de nos intérêts parce qu'il s'est promené à Québec pour prendre des photos et publier un communiqué qui contenait les mots « Québec » et « Québécois »?

Le texte occulte complètement le fait que Thomas Mulcair fût à Saint-Jean à Québec le 23 juin et à Montréal le lendemain. Pour quelqu'un accusé de « cacher son identité québécoise », disons qu'il a été très présent lors de notre fête nationale. Et contrairement à d'autres chefs politiques, M. Mulcair n'attend pas la fête nationale pour souligner le caractère unique de la Belle Province et reconnaître que le Québec forme une nation.

Comme principal argumentaire, l'auteur cite un sondage du mois de mars pour dire que le Bloc québécois devance le NPD. Pourquoi avoir ignoré les sondages plus récents comme celui d'avril de CROP qui place le NPD devant les libé-

LE DÉCLENCHEUR

« Alors que Justin Trudeau s'est promené à Québec, se faisant prendre en photo, et qu'il a même publié un communiqué dans lequel il souhaitait "à toutes les Québécoises et tous les Québécois une joyeuse célébration de la fête nationale du Québec avec leurs proches, leurs amis et leurs voisins", le chef du NPD s'est complètement écarté du champ lexical choisi par le chef libéral. Il ne prononce pas une seule fois les mots "Québec" ou "Québécois" dans son allocution. À partir d'un certain moment, on ne sait plus si Thomas Mulcair parle de la nation québécoise ou de la nation canadienne. » — Simon Couillard, « Mulcair, trop Québécois pour le ROC? », *Le Devoir*, 4 juillet 2014

raux et le Bloc dans les intentions de vote? D'ailleurs, avec 38% d'appuis chez les francophones, le NPD est loin devant les troupes de Justin Trudeau et de Mario Beaulieu. Sans compter qu'une majorité des répondants préféraient Thomas Mulcair comme premier ministre!

L'auteur l'admet lui-même: M. Trudeau ne courra jamais le risque de défendre les consensus qui existent à la fois au Québec et dans le reste du pays. C'est probablement pour cela qu'il habite à Ottawa même s'il représente une circonscription montréalaise, qu'il est à la tête d'un parti qui méprise le Québec depuis des générations, tel que le démontre l'organisation par le PLC de congrès à prédominance anglophone à Montréal, ou encore le fait que son parti est dirigé de Toronto.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Philippe Orfall (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Héliane Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélair-Cirino et Robert Dutrisac (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins, Éric Desrosiers, Jessica Nadeau et Karl Rettono-Parazelli (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger, Philippe Papineau et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Sophie Chartier et Florence Sara G. Ferraris (assistants); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétaire), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Vanessa Racine (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Edith Caron (adjointe), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Evelynne De Varennes, Amel Elinam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétaire); **PRODUCTION** Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin et Nathalie Zematits; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

HAÏTI

SUITE DE LA PAGE 1

per à la reconstruction d'une nouvelle Haïti grâce à la construction d'une académie de police», avait indiqué M. Oda.

Or, les réponses fournies par Ottawa aux questions écrites du NPD indiquent qu'il n'y a aucun échéancier pour un nouvel appel d'offres (qui serait le quatrième en six ans). Elles rappellent aussi que «le gouvernement a mis en veille le développement de nouveaux projets en Haïti jusqu'à ce que la stratégie [canadienne d'aide] à long terme soit revue».

En attendant, l'Académie nationale a commencé à former ses premiers étudiants dans des locaux temporaires. Joint mercredi par téléphone, un responsable parlait ainsi de «constructions provisoires faites de modulaires» et fonctionnant avec des génératrices à essence. Les installations sont érigées sur un bout de terrain «très restreint» de l'École nationale de police, près de Pétienville, en banlieue de la capitale.

«Nous n'avons aucune idée, aucun signe de vie, par rapport au projet de Ganther», indique ce responsable. Pour le moment, l'académie fonctionne à volume réduit, ne pouvant offrir l'ensemble de la formation destinée aux cadres supérieurs — des commissaires et des inspecteurs qui travailleront sur le terrain.

Retards

Dans le cahier de réponses transmis au NPD, Ottawa explique que ce sont des «difficultés reliées aux processus contractuels qui ont surtout contribué au retard dans l'échéancier du projet». Celui-ci a été approuvé en juin 2008. À l'époque, on évaluait qu'il serait complété en six ans.

Un premier appel d'offres a été lancé en décembre 2009, mais suspendu quelques semaines plus tard à cause du tremblement de terre. Un deuxième appel d'offres a été lancé en avril 2010 — dans la foulée de l'annonce de la ministre Oda. Mais en vain: aucun des deux soumissionnaires (SNC-Lavalin et Groupe SM) «n'était conforme aux exigences», indique Ottawa.

Un troisième appel d'offres a donc été lancé en octobre 2011, après qu'Ottawa eut «confirmé auprès du gouvernement haïtien que l'Académie de police était toujours une priorité». La valeur du projet était désormais fixée à près de 35 millions (Ottawa avait réévalué les coûts en fonction des soumissions reçues plus tôt). Mais cet appel a lui aussi été annulé au courant de 2012, faute de soumissionnaires répondant aux exigences. On ne connaît pas les raisons de non-qualification.

Ottawa reconnaît qu'il est rare de lancer trois appels d'offres pour un projet. «Les contrats sont habituellement attribués après le premier appel», indiquent les documents. Ceux-ci montrent aussi que plus de 700 000 \$ ont été investis dans les différentes étapes de préparation des appels d'offres et d'évaluation des soumissions.

Promesse brisée

Pour la députée néodémocrate Hélène Laverdière, le gouvernement conservateur fait preuve «d'un manque de transparence» dans ce dossier en ne disant pas franchement ce qu'il devient. «Ça fait six ans que ça dure. On annonce le projet deux fois en grande pompe, puis on ne fait rien. C'est une promesse brisée à l'égard d'Haïti, qui est quand même notre principal pays de concentration [plus grand bénéficiaire de l'aide du Canada] dans les Amériques.»

Des questions posées mercredi après-midi au bureau du ministre du Développement international, Christian Paradis, demeuraient en attente d'une réponse en fin de journée.

Le Devoir

FANTÔMES

SUITE DE LA PAGE 1

construction des nouveaux CHUM et CUSM.

Remis en mars dernier, avant le déclenchement des élections, le rapport aussi signé par l'inspecteur de l'UQAM Claude Corbo et l'architecte Cameron Charlebois n'avait pas été rendu public. Il a été déposé sur le site Web du Secrétariat à la région métropolitaine mardi.

La situation est «urgente», écrit le groupe d'experts.

M^{me} Lessard craint la répétition d'autres expériences malheureuses, comme celles de la bibliothèque Saint-Sulpice, du Silo n° 5, de l'îlot Voyageur ou de la maison Redpath, abandonnées pendant des années. «Regardez comme ça a été complexe, et ce sont de petits sites en comparaison», souligne la professeure à l'Université de Montréal. L'Hôtel-Dieu occupe sept hectares en comptant la propriété des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph voisines, alors que l'hôpital Royal Victoria est sis sur un terrain de 10 hectares.

Vide et sans usage, un édifice s'engage sur «une trajectoire périlleuse pouvant le réduire à l'état de fantôme urbain menacé de périls, allant du squat illégal à l'incendie criminel», avertissent les experts.

Pour M^{me} Lessard, c'est une «responsabilité publique» de voir à l'avenir de ces bâtiments qui ont marqué notre passé. Elle y voit aussi l'occasion de verdir les immenses stationnements et de donner de nouveaux accès au mont Royal à partir du centre-ville. «Nos recommandations sont précises, et cela, dans le but de forcer la réflexion sur chaque élément», explique-t-elle.

Dans un premier rapport, le groupe s'était penché sur l'hôpital de Montréal pour enfants, l'hôpital Notre-Dame et l'Institut thoracique de Montréal, qui doivent aussi trouver une nouvelle vocation.

Non à la vente

En premier lieu, la responsa-



L'Hôtel-Dieu (notre photo) et le Royal Victoria occupent des sites de 7 et 10 hectares, tous deux sis au cœur de Montréal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

bilité des deux immenses ensembles immobiliers doit être retirée aux hôpitaux et confiée à Québec via la Société québécoise des infrastructures, recommande le rapport. Car avec six ministères impliqués, sans compter la Ville, le CHUM, le CUSM, l'Agence de la santé de Montréal et les arrondissements, «l'absence de responsabilité claire dans le dossier constitue le risque principal».

L'Hôtel-Dieu et l'hôpital Royal Victoria doivent aussi demeurer dans le giron public, recommande le groupe d'experts. Il rejette la vente des édifices patrimoniaux, qui avait été envisagée. L'option de conversion ou de construction de condos de luxe est clairement écartée.

Peu importe les projets retenus, la revalorisation «coûtera extrêmement cher, consommera

énormément de ressources humaines et financières et commandera un effort soutenu sur une longue période», avertissent les experts. Le seul entretien des lieux coûtera au moins 7 millions de dollars par an.

Le cheminement vers un changement de vocation sera long et complexe, avertit le groupe, et excédera très vraisemblablement la date de démantèlement des hôpitaux, prévu en avril 2015 pour le Royal Victoria et en 2016 pour l'Hôtel-Dieu.

Quels usages futurs?

Pour l'instant, seule l'Université McGill aurait manifesté son intérêt pour occuper l'hôpital Royal Victoria. Le groupe d'experts est d'avis que le site doit lui être cédé, mais non sans conditions, notamment l'injection de fonds par l'université. Le

projet est «embryonnaire», s'inquiète aussi le groupe d'experts, qui craint qu'il soit compromis par sa complexité et ses coûts, évalués à 850 millions de dollars.

Le cas de l'Hôtel-Dieu est plus délicat: de nombreux acteurs ont soumis des idées de revalorisation. Se rendant aux arguments de l'Agence de la santé de Montréal qui affirme ne pas avoir besoin de l'Hôtel-Dieu, le groupe d'experts écarte l'idée d'y conserver une vocation hospitalière. La Coalition sauons l'Hôtel-Dieu est déçue, indique son porte-parole, Luc Bastien, et compte continuer à militer pour cette option.

Des services de santé, une clinique ou un CLSC, par exemple, pourraient s'y installer, avancent les experts. Le logement social et communautaire est aussi vu comme une avenue intéressante.

La possibilité de regrouper

sur le site l'École de santé publique de l'Université de Montréal, l'Institut national de santé publique du Québec et la Direction de la santé publique de Montréal est évoquée. Cela offrirait un rayonnement national et international à Montréal, selon les experts.

Quoi qu'il en soit, «il ne serait pas acceptable que le gouvernement du Québec, pour un besoin conjoncturel de fonds frais, vende un bien public, et encore moins pour l'enrichissement de quelques intérêts privés», soumettent les experts.

Le ministre responsable de la métropole, Robert Poëti, «prendra le temps d'analyser les recommandations», indique son attachée de presse, Valérie Rodrigue, qui assure qu'il y donnera suite rapidement.

Le Devoir

MAGAZINES

SUITE DE LA PAGE 1

blanche est inscrit comme créancier pour 920,63 \$. Un montant qui fait éclater d'un rire triste la directrice, Suzanne Leclerc. «[Les Messageries Benjamin] nous doivent plus qu'un an de vente de magazines, explique-t-elle, quatre numéros et les ventes en librairies d'un ou deux autres numéros. Mais c'était tellement compliqué, désorganisé et pas clair, leur organisation... On estime que [Benjamin] nous doit plutôt entre 8000 \$ et 10 000 \$.» Pour le magazine qui ne roulait déjà pas sur l'or, ce déficit imprévu est «vraiment catastrophique».

Décalage

Pierre Sormany, éditeur et directeur général de Vélo Québec Éditions, estime qu'il y a un décalage entre ses propres chiffres et ceux de Benjamin. «On extrapole, mais on est certain de rien. On voit quelques erreurs de chiffres, mais c'est normal, il était tellement désorganisé», conclut l'ex-patron de l'émission Enquête. Chez Protégez-vous, le directeur général David Clerk a des espoirs «pas très reluisants» de récupérer son dû. «Notre viabilité n'est pas à risque», précise-t-il, car Protégez-vous a la chance, comme Les Débrouillards, de faire la plus grande part de ses revenus en abonnements. «On a par le passé traversé d'autres crises. On avait réussi à se monter un petit cousin, mais là... Cette perte est énorme.» Pour les éditeurs touchés, il s'agit d'un deuxième coup dur en deux ans, après l'imposition de la «taxe sur le recyclage» en août 2012 par le gouvernement Charest.

Les Messageries de presse Benjamin étaient un important distributeur de magazines, mais aussi de livres. Leur directeur, Paul Benjamin, avait annoncé en janvier 2014 la fin des opérations de l'entreprise de quelque 225 employés. Il disait alors au Devoir céder à l'érosion du marché des magazines, mais assurait vouloir faire correctement les choses. «Faillite, précisait-il, n'est pas un mot de mon vocabulaire.»

Passation

La majorité des contrats des éditeurs francophones a été reprise par LMPI, un autre distributeur, spécialisé en presse internationale aux Canada et aux États-Unis, et une branche du grand groupe français Lagardère. Selon François Leslé, président de LS-

« On a par le passé traversé d'autres crises. On avait réussi à se monter un petit cousin, mais là... Cette perte est énorme. »

David Clerk, directeur général de Protégez-vous

Distribution North America et responsable de LMPI, Paul Benjamin n'a pas donné «l'heure juste» lors de la transaction. «Ses chiffres sont complètement farfelus, dit-il. Si nous avions eu conscience de ce que nous connaissons aujourd'hui, nous ne nous serions jamais embarqués dans cette aventure.»

«LMPI est victime au même titre que les éditeurs. Benjamin [qui agissait comme sous-distributeur] nous devait des sommes importantes. En revanche, nous sommes une deuxième fois victimes avec la transaction. La situation est difficile», confie l'homme d'affaires, qui peut néanmoins compter sur un actionnaire solide.

Les gros comme les petits

François Leslé considère que «tous les éditeurs se trouvent très exposés». «Protégez-vous, Transcontinental, Ricardo aussi, pas seulement les petits éditeurs», dit-il, en reconnaissant que les 500 000 \$ perdus par LMPI ont moins d'impact que les 50 000 \$ attendus par un joueur plus petit.

LMPI a pris des actions juridiques qui visent autant Les Messageries de presse Benjamin que son ex-dirigeant. D'autre part, François Leslé tiendra une rencontre dans les prochains jours avec les entreprises qui se disent flouées. «Le but, dit-il, est de les convaincre qu'on a un intérêt à trouver une solution commune.» Il qualifie de «catastrophique» la perspective de voir des éditeurs faire à leur tour faillite et est convaincu que «ce serait une mauvaise nouvelle pour les éditeurs si LMPI se retirait».

Paul Benjamin n'a pas rappelé Le Devoir avant l'heure de tombée.

Le Devoir

VENTS

SUITE DE LA PAGE 1

chambres d'hôtel désinfectées ou par des guest houses à la splendeur passée. «Chaque ville des États-Unis a déjà été une capitale d'industrie», écrit-il ainsi. Je me dis que quelque part en Amérique, on manufacture des chambres de motel. Aujourd'hui, c'est cela qui met du pain, de la joie, et peut-être de la musique aussi dans la cuisine des familles.»

Daniel Canty ajoute à son voyage littéraire des souvenirs personnels, la petite histoire des lieux croisés et des personnages qui les ont marqués, réellement ou métaphoriquement — l'aviatrice Miss Lindy, première à traverser l'Atlantique en solo, Harrison Ford ou la veuve Winchester —, les conversations tenues avec les waitresses sympathiques. S'y mêle aussi la fascination de l'auteur pour la traduction, qui s'exprime comme dans ses livres précédents — Wigram (La Peuplade, 2011) — par des passages en langue étrangère, ici l'anglais. Et son amour pour les notes insolites, qui s'échappent, hirsutes, des bas de page, pour s'intercaler ici et là.

Un exemple de ce très personnel melting-pot et de ce flot vaporeux de pensées? Voyez quand l'auteur réfléchit à la synchronicité. «L'expression, qui est de Carl Jung, désigne la concomitance d'événements liés par le sens, bien qu'ils n'entretiennent aucun rapport de causalité. Des relations cachées s'infiltrèrent par tous les trous du temps. L'espresso accélère le rythme des connexions neuronales. J'ai le cheveu frisé. En l'absence de cause, le sens cause le sens. Les roues roulent. Un beigne est un beigne. Ma pensée boucle des boucles. Le dernier disque de

The Police (Synchronicité, 1983) a été le premier microsillon de mon histoire musicale personnelle. Il n'y a qu'un pas à faire entre la fascination exercée par un album rock et la lecture d'un ouvrage savant. Synchronizität als ein Prinzip akausal Zusammenhänge. La traduction anglaise de la plaquette du psychologue profond, Synchronicity, An Acausal Connecting Principle, paraît l'année de ma naissance.»

Flottement

L'accumulation des images et des impressions finit par créer un flou. Artistique? Au lecteur de juger. La sensibilité de Canty émane du texte, et se livre ici



de façon si éthérée qu'elle peut manquer d'ancrage. Mais n'est-ce pas la nature même du projet qui crée ce flottement, cette évanescente? Le trajet de ces «aventuriers poétiques», de ces «scientifiques naïfs» qui effectuent «des recherches sur la poésie inhérente aux systèmes météorologiques» invite agréablement au voyage.

Leur route porte la beauté des quêtes absurdes et des détours naturels. «Il existe», écrit encore Daniel Canty, un point à distance égale de tout ce que nous croyons avoir perdu. C'est là que les choses apparaissent enfin sous leur jour véritable. Une tache aveugle où se précise la vue d'ensemble de l'univers. Un point qui n'est localisable sur aucune carte. Nœud primal d'où les vents tiennent leurs origines. Nous continuons de le chercher, parce qu'il vaut mieux y croire.» Et ce, contre vents et marées.

Le Devoir

LES ÉTATS-UNIS DU VENT

Daniel Canty
La Peuplade
Chicoutimi, 2014, 292 pages

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements

(lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com